



Communiqué de presse

Paris, le 13 mai 2009

## Groupe ERAMET

### Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2009

- **Maintien d'un dividende significatif : 5,25 €/action**
- **Réaction rapide du Groupe face à la crise économique**
- **Confiance dans les perspectives de développement futur du Groupe**

L'Assemblée Générale Mixte d'ERAMET réunie le 13 mai 2009 sous la présidence de Patrick Buffet a approuvé les comptes de l'exercice 2008 ainsi que toutes les résolutions présentées.

#### **Maintien d'un dividende significatif**

L'Assemblée Générale a approuvé le versement en numéraire d'un dividende de 5,25 € par action qui sera mis en paiement à compter du 25 mai 2009. Tenant compte de perspectives plus difficiles, ce dividende est en légère baisse par rapport au dividende de 6,00 € par action versé l'an dernier, mais il reste à un niveau significatif. Il représente un taux de distribution de près de 20% du résultat net part du Groupe et correspond à un rendement de 3,8% sur base du cours de l'action au 31/12/2008. Dans le contexte actuel de crise, ce dividende est un signe de confiance dans la solidité du Groupe.

#### **Nomination d'un nouvel administrateur**

L'Assemblée Générale a approuvé la nomination de Monsieur Jean-Hervé LORENZI en tant qu'administrateur indépendant pour une durée de quatre années. Monsieur LORENZI est professeur d'économie à l'Université de Paris Dauphine, membre du Conseil d'analyse économique et conseiller du Directoire de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Cette nomination portera à cinq le nombre d'administrateurs indépendants sur le total des 15 membres du Conseil d'Administration d'ERAMET.

#### **Renouvellement du mandat d'un administrateur**

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement pour une durée de quatre années, du mandat d'administrateur de Monsieur Harold MARTIN, arrivé à expiration avec la présente assemblée. Monsieur MARTIN est Président du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

#### **Programme d'achat par la société de ses propres actions**

L'Assemblée Générale a renouvelé l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de faire acheter par la société ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social, conformément à l'article L225-209 du Code du Commerce.

## **Attribution gratuite d'actions à l'ensemble du personnel du Groupe**

L'Assemblée Générale a approuvé la 18<sup>ème</sup> résolution, ayant pour objet de permettre l'attribution d'un maximum de 85.000 actions gratuites aux salariés du Groupe non mandataires sociaux d'ERAMET, afin d'associer plus directement l'ensemble des salariés à la performance du Groupe. Il est prévu de mettre en place au cours de l'exercice 2009 un plan d'attribution, assorti d'une durée cumulée d'acquisition et de conservation de 4 ans. Ce plan viserait à permettre, dans la mesure du possible, à chacun des salariés du Groupe de bénéficier d'une attribution de cinq actions ERAMET, et ce sous réserve des conditions financières, juridiques et fiscales applicables dans chaque pays où le Groupe est présent.

## **Réaction rapide du Groupe face à la crise et confiance dans ses perspectives de développement à long terme**

Patrick Buffet, Président-Directeur Général d'ERAMET, a déclaré : « L'année 2008 a été une année record pour ERAMET, faisant suite à une année 2007 elle-même particulièrement élevée. Par rapport à 2007, le résultat opérationnel courant a progressé de 10% à 1,3 milliard d'euros et le résultat net part du groupe a augmenté de 19% à près de 700 millions d'euros. Au 31 décembre 2008, la trésorerie nette du Groupe s'élevait à 1,1 milliard d'euros.

Année record, 2008 fut aussi une année très contrastée du fait de la crise mondiale, qui s'est amplifiée au cours du 2<sup>ème</sup> semestre et a eu un très fort impact sur nos marchés au 4<sup>ème</sup> trimestre. Pour y faire face, le Groupe a fait preuve de réactivité, mettant rapidement en œuvre des mesures d'adaptation efficaces, significativement renforcées depuis le début 2009 compte tenu de la conjoncture. Parmi ces mesures, il faut notamment mentionner l'ajustement des productions des trois branches à l'évolution de la demande, la diminution importante des investissements en 2008 et en 2009 par rapport aux prévisions antérieures et la mise en place d'un programme rigoureux de réduction des coûts, afin de préserver une marge de manœuvre financière suffisante et de pouvoir bénéficier pleinement de la reprise lorsqu'elle se produira.

Dans l'environnement actuel de ses marchés, tant en termes de demande que de prix, et compte tenu notamment de la dépréciation de certains stocks, le résultat opérationnel courant du Groupe pour le 1er semestre 2009 devrait être très significativement négatif.

Néanmoins, la crise actuelle, aussi profonde soit-elle, ne remet pas en cause les considérables besoins futurs de l'économie mondiale, en premier lieu des pays émergents pour leur industrialisation et leur urbanisation, en métaux d'alliages et en alliages de hautes performances. Grâce notamment à la qualité de ses gisements, de ses technologies et à sa solide situation financière, le Groupe entend maintenir ses objectifs à moyen et long terme en poursuivant ses grands projets de développement, tout en adaptant, pour certains, leur calendrier de réalisation. »

-000-

*Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière - Philippe Joly, ERAMET (Paris)*

*tel: +33(0)1.45.38.42.02*

*Information des actionnaires: <http://www.eramet.fr>*